

FEDERATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ETUDES CLASSIQUES
INTERNATIONAL FEDERATION OF THE SOCIETIES OF CLASSICAL STUDIES

(F.I.E.C.)

www.fiecnet.org

Le Trésorier / The Treasurer

Pisa, 15-06-2010

Madame la Présidente / Monsieur le Président,

permettez moi de vous prier de faire verser à la FIEC la cotisation due par votre Association pour l'année 2010. Le montant pour 2010 est fixé à 110 Euros (l'Euro étant la monnaie de référence à la suite d'une décision de l'Assemblée Générale du 2004). En raison des frais bancaires, il y a lieu de l'augmenter de 5% si le paiement est fait par un virement bancaire.

L'appel de cotisation se trouve aussi sur le site web de la FIEC: l'adresse est sur ce papier à lettre. Je vous rappelle que, dans toute correspondance et sur tout mandat postal international, *mon nom doit obligatoirement figurer* dans l'adresse: le nom de la Fédération ne suffit pas. Je vous saurais gré de faire verser cette somme:

- soit par un virement au compte n° 435738 intitulé "FRANCO MONTANARI - FIEC" de la Cassa di Risparmio di Lucca Pisa Livorno - Sede di Pisa - Piazza Dante - 56126 Pisa - Italie (BIC SWIFT: BPAL IT3L – IBAN: IT 03 W 06200 14011 000000435738), en mentionnant "*Cotisation 2010*" suivi du nom (abrégé) de votre Association;

- soit en expédiant à mon adresse "Prof. Franco Montanari - Via San Luca 8 - 56011 Calci (PI) - Italie" un chèque payable sur une banque italienne (prière d'indiquer sur le chèque *mon nom et prénom en entier, suivi par FIEC*);

- soit en expédiant à cette même adresse, rédigé à mon nom, un mandat postal international: prière d'indiquer sur le mandat *mon nom et prénom en entier, aussi bien que mon adresse, en mentionnant le nom de votre Association et "Cotisation 2010"*.

Je crois intéressant de vous signaler qu'une partie importante de votre cotisation est réservée à des entreprises d'intérêt général comme l'*Année Philologique*, le *Thesaurus Linguae Latinae*, le *Supplementum Epigraphicum Graecum* ou nos Congrès, ainsi qu'à notre cotisation au "Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines" (CIPSH), dont nous sommes des membres actifs. Celui-ci est notre intermédiaire pour l'obtention des crédits UNESCO versés à de nombreuses entreprises et réunions qui intéressent directement ou indirectement les Associations membres de la FIEC.

Depuis quelques années l'Assemblée Générale demande aux Associations de verser *spontanément* une somme plus élevée, selon leurs moyens et leur sensibilité. Malheureusement seules quelques Associations ont répondu à cet appel, ce qui est réellement décevant. Voici la petite liste des Associations qui ont versé une somme plus élevée pour 2009:

1. Australasian Society for Classical Studies (ASCS) - Australia
2. Societé d'Etudes Latines Latomus - Belgique
3. Mommsen Gesellschaft - Deutschland
4. The Classical Society of Japan - Japan
5. The Classical Association - United Kingdom
6. Sociedad Española de Estudios Clasicos (SEEC) - España
7. Groupe Romand des Études Grecques et Latines (GREGL) - Suisse
8. The American Philological Association (APA) - USA
9. Association International des Payrologues (AIP)
10. Association pour l'Etude de l'Antiquité Tardive (AEAT)
11. Société Internationale de Bibliographie Classique (SIBC)

En Vous remerciant d'avance de la suite que Vous voudrez bien donner à la présente, je Vous prie de recevoir, Madame la Présidente / Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

Franco Montanari

Prof. Franco Montanari - Via San Luca 8 - 56011 Calci (PI) - Italia – tel. +39 050 939319

e-mail : franco.montanari@unige.it